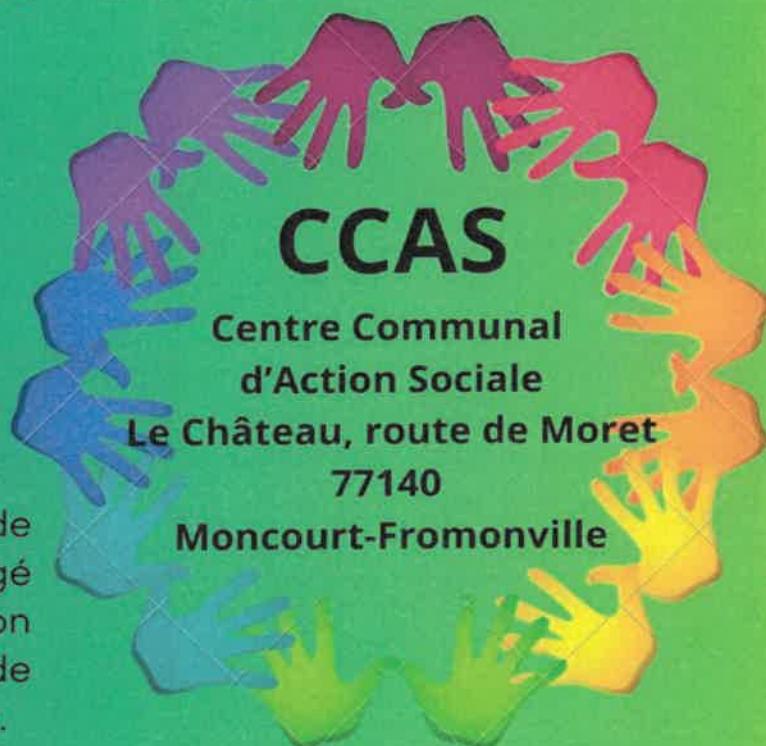


# Faites un don à votre CCAS

**Le Centre Communal d'Action Sociale**  
C'est quoi ?

Présidé de plein droit par le Maire de la commune, il est également dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants nommés par le Maire.

Il œuvre au sein d'**associations caritatives et sociales** et est destiné à la mise en œuvre de l'action sociale locale. Ses **actions de proximité** sont orientées principalement vers des publics en situation précaire, confrontés à des difficultés économiques et sociales ou en situation de fragilité psychologique ou physique.



Accompagnement des jeunes : paiement de titres de transport, aide financière dans le cadre d'une insertion professionnelle.



Attribution de bons alimentaires aux personnes en grande détresse.



Attribution d'aides financières après épuisement des autres dispositifs (Fonds de Solidarité Logement...).



Animations proposées aux seniors pour favoriser le lien social : repas de seniors, colis de Noël, sorties...

**Avantages fiscaux : déduction des impôts à hauteur de 60 % pour les entreprises et de 66 % pour les particuliers.**

## La solidarité en action...

Aide au BAFA

Aide d'urgence

Aide à domicile (APA MDPH)

Sortie en bus



Stages informatiques

Aide au transport des lycéens

Animation des séniors



Aide énergie

Colis des séniors

Repas des séniors

Aide soutien scolaire

Permanence PIMM'S

Cellule canicule et grand froid

Contact régulier avec les plus vulnérables

Commission permanente pour  
traiter les urgences



**OUI, je soutiens les actions du CCAS**  
**Je fais un don de :**

20€

30€

50€

100€

Autre :

J'adresse un chèque au CCAS à l'ordre du "Trésor Public" et je le dépose en mairie.

**NOM :** \_\_\_\_\_

**Prénom :** \_\_\_\_\_

**Fait le :** \_\_\_\_\_

**À :** \_\_\_\_\_

**Signature :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Contact :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_